



**MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – Côte d'Ivoire**

**Au nom du :  
GOUVERNEMENT DE COTE D'IVOIRE**

**Financé par**

**LES ÉTATS-UNIS d'AMÉRIQUE  
par l'intermédiaire de la  
MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION**

**Addendum N°1 au dossier d'appel d'offres pour :**

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE  
MOBILIERS DE BUREAU POUR LE SIEGE DU  
MCA-COTE D'IVOIRE**

**\*\*\***

**N° Réf.: MCA-CI/Goods/CB/004**

**Emis le : 06 Janvier 2020**

Le présent addendum au dossier d'appel d'offres n° MCA-CI/Goods/CB/004 relatif à la fourniture et à la livraison de mobiliers de bureau pour le siège du MCA-Côte d'Ivoire est émis pour réviser les spécifications techniques du Mobilier et étendre la date de soumission des offres.

Le dossier d'appel d'offres est par conséquent modifié comme suit:

1. Supprimer **Section II. Fiches de données de l'appel d'offres** dans son entièreté et la remplacer comme suit : [les changements sont surlignés en jaune]

## Section II : Fiches de données de l'Appel d'Offres

<b>A. Généralités</b>	
Définitions des IS	<p>h) « Compact » désigne le Millenium Challenge Compact conclu entre les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire du Millenium Challenge Corporation, et le Gouvernement, le <b>07 novembre 2017</b> et ponctuellement modifié.</p> <p>o) « Gouvernement » désigne le gouvernement de Côte d'Ivoire.</p> <p>v) « Acheteur » ou « Entité MCA » désigne <b>Millénium Challenge Account-Côte d'Ivoire</b></p>
IS 1.1	<p>Nom et identification du Contrat envisagé :</p> <p><b>FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS DE BUREAU DU SIEGE DU MCA-COTE D'IVOIRE. MCA-CI/Goods/CB/004</b></p> <p><b>Numéro et description du/des lot(s) :</b></p> <p><b>Ce dossier est divisé en deux lots :</b></p> <p><b>Lot 1 : Mobilier étages 0,1, 2 et 3</b></p> <p><b>Lot 2 : Mobilier Board Room</b></p> <p><b>Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour un des deux lots ou les deux lots.</b></p>
IS 5.13 (a)	<p>À compter de la date du présent Dossier d'Appel d'Offres, les pays qui font l'objet de sanctions ou de restrictions au titre de la législation ou de la politique des Etats-Unis sont indiqués au lien suivant :</p> <p><a href="https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/programs/pages/programs.aspx">https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/programs/pages/programs.aspx</a>.</p>

<b>B. Dossier d'Appel d'Offres</b>	
IS 8.1	<p>Des clarifications peuvent être exigées par courriel jusqu'à <b>sept (7)</b> jours avant la date de dépôt des Offres, afin que les réponses puissent être envoyées à tous les Soumissionnaires <b>cinq (5)</b> jours avant la date de soumission des Offres.</p> <p>L'adresse, ou les adresses, courriel(s) pour demander des clarifications est/sont : <a href="mailto:MCACotedIvoirePA@cardno.com">MCACotedIvoirePA@cardno.com</a></p>
IS 8.2	<p>Une visite de site et réunion préparatoire sera organisée le <b>19 Décembre 2019 à 14h00</b>, heure d'Abidjan au siège du <b>MCA-Côte d'Ivoire - 6, Rue des Sambas - Plateau Indénié - Immeuble Le Workshop Bâtiment A.</b></p>
IS 11.1	<p>L'Offre doit être rédigée en Français.</p>
<b>C. Préparation des Offres</b>	
IS 12.1(h)	<p>Tout Soumissionnaire doit joindre les documents additionnels suivants à son Offre, ceux-ci comprendront une partie de l'Offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Une autorisation du fabricant des mobiliers proposés ou tout autre document attestant que le soumissionnaire est un fabricant, distributeur, vendeur ou exportateur agréé par le fabricant dans le pays d'origine du soumissionnaire ou en Côte D'Ivoire.</li> <li>b) Les fiches techniques détaillées du mobilier proposé.</li> </ul> <p>Ces critères sont obligatoires et leur absence sera considéré comme un motif de rejet de l'offre.</p>
IS 14.1	<p>Les Offres Alternatives ou variantes seront considérées.</p>
IS 15.5	<p>L'édition Incoterms est « <b>Incoterms 2010</b> »</p>
IS 15.6 (a)	<p>La Destination finale des Biens est :</p> <p><b>Immeuble Workshop, Indenie Abidjan-Plateau, 6, Rue des Sambas.</b></p> <p><b>Téléphone : +225 20 20 37 90/91 – Standard.</b></p>
IS 15.7	<p>Les prix proposés par un Soumissionnaire seront fixés pour la durée du présent Contrat.</p>
IS 15.8	<p>Les prix indiqués correspondront à 100 % des produits indiqués <b>par lot.</b></p>
IS 15.9	<p><b>Le compact est exonéré de toute taxe à l'importation et TVA comme détaillé dans le Program Implementation Plan Schedule 3,</b></p> <p><a href="https://www.mcacotedivoire.ci/compact/programme.html">https://www.mcacotedivoire.ci/compact/programme.html</a></p>

IS 16.1	La monnaie (Les monnaies) de l'Offre est US\$ et/ou FCFA.
IS 18.2	L'Autorisation du Fabricant est : <i>exigé</i> Le Soumissionnaire <i>n'est pas tenu d'être un Fabricant de l'équipement d'origine</i> .
IS 18.3	N/A
IS 19.3	Le mobilier devra être garanti pour une période de 12 mois. Le fournisseur devra indiqué dans son offre le détail de son service après-vente.
IS 21.1	La période de validité de l'Offre est <b>120 jours</b> .
IS 22.1	Une Garantie d'Offre n'est pas demandée pour ce dossier.
IS 23.1	La confirmation écrite de l'autorisation de signer au nom du Soumissionnaire consiste en : <b>une procuration d'une personne habilitée à engager le soumissionnaire, la preuve de cette habilitation sera également incluse dans l'offre.</b>
IS 23.2	Le nombre de copies de l'Offre soumise : <b>01</b> (soumission électronique).
<b>D. Soumission et ouverture des Offres</b>	
IS 24.1	Les Offres <b>devront</b> être déposées <b><u>exclusivement</u></b> par voie électronique.
IS 24.1(b)	<b>Les Soumissionnaires doivent soumettre leurs Offres par voie électronique au lien suivant :</b> <a href="https://www.dropbox.com/request/o4n8lDDSj1zc8DMEHRei">https://www.dropbox.com/request/o4n8lDDSj1zc8DMEHRei</a> L'Annexe 1 de la présente Section II (Fiches de données de l'Appel d'Offres) décrit en détail la procédure de soumission électronique des Offres. Toute Offre déposée électroniquement doit être reçue à cette adresse avant la date limite de dépôt des Offres spécifiée à la sous-clause 25.1 des IS. Les Soumissionnaires sont avisés que l'Acheteur n'est pas responsable de tout retard ou défaut dans la réception ou le téléchargement de toute Soumission soumise par voie électronique.
IS 24.2(b)	N/A
IS 24.2(c)	N/A

IS 25.1	<p>Le délai de soumission des Offres est :</p> <p><b>16 Janvier 2019 à 14h00mn, heure d'Abidjan</b></p>												
<p><b>E. Évaluation et comparaison des Offres</b></p>													
IS 28.1	<p>Pour les Offres déposées électroniquement conformément à la clause 24.1(b) des IS, les procédures d'ouverture des Offres sont :</p> <p><b>La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne zoom.us le 16 Janvier 2019 à 14h30mn. Les soumissionnaires seront invités sur la plateforme par email avec lien d'accès à la salle de conférence.</b></p>												
IS 30.3	<p>Toutes les correspondances doivent être adressées à l'Acheteur à l'adresse : <a href="mailto:MCACotedIvoirePA@cardno.com">MCACotedIvoirePA@cardno.com</a>.</p>												
IS 31.2	<p>Les offres des soumissionnaires seront évaluées techniquement selon les critères suivants par lot:</p> <table border="1" data-bbox="418 867 1421 1507"> <thead> <tr> <th data-bbox="427 877 922 940">Critères</th> <th data-bbox="930 877 1412 940">Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="427 951 922 1087">Qualité (matériaux de confection) et adéquation du Mobilier aux spécifications techniques</td> <td data-bbox="930 951 1412 1087" style="text-align: center;">50</td> </tr> <tr> <td data-bbox="427 1098 922 1192">Ergonomie et fonctionnalité du mobilier (homogénéité du design)</td> <td data-bbox="930 1098 1412 1192" style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="427 1203 922 1339">Adéquation du style du mobilier avec le style de l'aménagement des bureaux.</td> <td data-bbox="930 1203 1412 1339" style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td data-bbox="427 1350 922 1444">Délai de livraison (date au plutôt proposée)</td> <td data-bbox="930 1350 1412 1444" style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="427 1455 922 1497">Total</td> <td data-bbox="930 1455 1412 1497" style="text-align: center;">100</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le score minimum pour être qualifié est de 80/100. L'offre de l'entreprise ayant le score technique le plus élevé et respectant l'enveloppe budgétaire sera proposée comme adjudicataire. Cependant le MCA se réserve le droit de faire des attributions partielles dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'offre de l'entreprise qui aura obtenu le score le plus élevé et qui ne respecte pas les spécifications requises d'un des mobiliers prévus dans le DAO verra dans ce cas, les quantités de ce mobilier retirées de son offre pour être attribuées à la seconde entreprise dont l'offre sera jugée</li> </ul>	Critères	Points	Qualité (matériaux de confection) et adéquation du Mobilier aux spécifications techniques	50	Ergonomie et fonctionnalité du mobilier (homogénéité du design)	20	Adéquation du style du mobilier avec le style de l'aménagement des bureaux.	10	Délai de livraison (date au plutôt proposée)	20	Total	100
Critères	Points												
Qualité (matériaux de confection) et adéquation du Mobilier aux spécifications techniques	50												
Ergonomie et fonctionnalité du mobilier (homogénéité du design)	20												
Adéquation du style du mobilier avec le style de l'aménagement des bureaux.	10												
Délai de livraison (date au plutôt proposée)	20												
Total	100												

	<p>techniquement qualifiée, et pour lequel les spécifications de ce mobilier sont jugées adéquates.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'offre de l'entreprise dont le score est le plus élevé et qui prévoit des délais pour certains mobiliers en dehors du délai maximum requis par le DAO sans proposition alternative. Les quantités liées à ces mobiliers lui seront retirées. Ceux-ci seront attribués à la seconde entreprise dont l'offre est techniquement qualifiée et qui respecte les délais de livraison.</li> </ul>
IS 31.6	<p>L'offre du soumissionnaire sera vérifiée et corrigée conformément à la clause 3. Si le Soumissionnaire qui a présenté l'Offre assortie de la meilleure valeur n'accepte pas la correction d'erreurs, son Offre doit être rejetée.</p> <p><b>L'enveloppe budgétaire maximum pour ce dossier est de USD 257 000 pour le lot 1 et de USD 43 000 pour le lot 2.</b></p>
IS 34.1	<p>La devise qui sera utilisée pour l'évaluation et la comparaison des Offres est : US\$ ou FCFA. Il est demandé aux fournisseurs locaux pour raison de facilitation des procédures d'exonération de taxes, de faire leur offre en FCFA.</p> <p>La base de conversion est : OANDA <a href="http://www.oanda.com/convert/classic">http://www.oanda.com/convert/classic</a></p> <p>Date du taux de conversion : <b>Sept (07) jours calendaires (ou le jour ouvrable suivant précédent ce septième jour calendaire, s'il est non ouvré), avant la date limite de dépôt des offres.</b></p>
IS 35.3	<p>Les facteurs autres que le prix, pris en considération pour l'évaluation du prix d'une Offre seront les suivants, pris parmi ceux qui sont indiqués à la Section 3: Critères de Qualification et d'Evaluation:</p> <p>(a) écarts dans le calendrier de livraison</p> <p>(b) Disponibilité dans le pays de l'Acheteur du service après-vente pour les matériels offerts dans l'Offre</p>
IS 35.4	<p><b>Ce dossier est établi en deux lots</b></p> <p><b>Lot 1 : Mobilier étages 0,1, 2 et 3</b></p> <p><b>Lot 2 : Mobilier Board Room</b></p> <p><b>Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour un des deux lots ou les deux lots.</b></p>
<b>F. Attribution du Contrat</b>	
IS 40.1	<p>L'Acheteur se réserve le droit d'augmenter ou de réduire les quantités de chaque produit à hauteur de <b>20% pour cet appel d'offre.</b></p> <p>Par ailleurs, d'autres commandes pourraient avoir lieu plus tard avec le ou les soumissionnaires retenu(s) sans nécessairement procéder par un nouvel appel</p>

	d'offres. Dans cette optique les soumissionnaires doivent préciser la durée minimum pendant laquelle leur prix seront maintenus ferme et non révisé.
IS 42.1	Le Système de Contestation de l'attribution des marchés de l'Acheteur est disponible sur <a href="https://www.mcacotedivoire.ci/passation-des-marches/systeme-de-recours.html">https://www.mcacotedivoire.ci/passation-des-marches/systeme-de-recours.html</a> .

2. Sous la **Section III. Critères de qualification et d'évaluation supprimer le premier paragraphe** « Détermination de la Qualification » dans son entièreté et le remplacer comme suit : [les changements sont surlignés en jaune]

Détermination de la Qualification Les informations requises pour déterminer la qualification d'un Soumissionnaire sont indiquées ci-dessous. Un Soumissionnaire qui omettrait de fournir la documentation requise, ou qui fournirait une documentation dont on découvre par la suite qu'elle est fausse ou erronée au cours du processus d'évaluation, verra son Offre rejetée. Les informations requises sont :

- (a) **Être à jour vis à vis de l'administration fiscale et sociale de son pays d'établissement.**
- (b) **Disposer de l'autorisation de commercialisation desdits mobiliers.**
- (c) **Disposer d'un service après-vente.**

Les offres des soumissionnaires seront évaluées techniquement selon les critères suivants par lot:

Critères	Points
Qualité (matériaux de confection) et adéquation du Mobilier aux spécifications techniques	50
Ergonomie et fonctionnalité du mobilier (homogénéité du design)	20
Adéquation du style du mobilier avec le style de l'aménagement des bureau	10
Délai de livraison (date de livraison au plutôt)	20
<b>Total</b>	<b>100</b>

Le score minimum pour être qualifié est de 80/100. L'offre de l'entreprise ayant le score technique le plus élevé et respectant l'enveloppe budgétaire sera proposée comme adjudicataire. Cependant le MCA se réserve le droit de faire des attributions partielles dans les cas suivants :

- L'offre de l'entreprise qui aura obtenu le score le plus élevé et qui ne respecte pas les spécifications requises d'un des mobiliers prévus dans le DAO verra dans ce cas, les quantités de ce mobilier retirées de son offre pour être attribuées à la seconde entreprise dont l'offre sera jugée techniquement qualifiée, et pour lequel les spécifications de ce mobilier sont jugées adéquates.
- L'offre de l'entreprise dont le score est le plus élevé et qui prévoit des délais pour certains mobiliers en dehors du délai maximum requis par le DAO sans proposition alternative. Les quantités liées à ces mobiliers lui seront retirées. Ceux-ci seront attribués à la seconde entreprise dont l'offre est techniquement qualifiée et qui respecte les délais de livraison.

**L'enveloppe budgétaire maximum pour ce dossier est de USD 257 000 et USD 43 000 pour le lot 2.**

3. Supprimer **Section V. Conditions Particulières de Fourniture SR1 Liste des Biens et calendrier de livraison** dans son entièreté et la remplacer comme suit : [les changements sont surlignés en jaune]

### **Liste des Biens et calendrier de livraison**

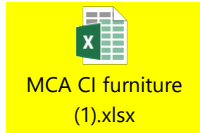
**la colonne « Date de livraison proposée par le Soumissionnaire », qui est à remplir par le Soumissionnaire**

Le MCA-Cote d'Ivoire a développé les spécifications techniques détaillées du mobilier à fournir. Les spécifications ainsi que les plans finaux d'aménagement en version PDF peuvent être téléchargés au lien suivant

[https://www.dropbox.com/sh/w9jlb7eqb0yafx/AABEhr58ydgY\\_RF447vbnWkqa?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/w9jlb7eqb0yafx/AABEhr58ydgY_RF447vbnWkqa?dl=0)

La liste et les spécifications du mobilier sont consultables aussi en version excel sur le fichier suivant :





Le calendrier de livraison requis est le suivant.

Il est prévu d'attribuer le contrat d'ici la fin Janvier.

<b>Item</b>	<b>Date de livraison au plutôt souhaitée</b>	<b>Date de livraison au plutard souhaitée</b>
Mobilier 3 <sup>ème</sup> étage	Livraison immédiate après signature du contrat	Pour cette étage le besoin est immédiat
Mobilier 2 <sup>ème</sup> étage	2 semaines après signature	4 semaines après signature
Mobilier 1 <sup>er</sup> étage	3 semaines après signature	5 semaines après signature
Mobilier étage 0	2 semaines après signature	4 semaines après signature
Mobilier Board Room	3 semaines après signature	5 semaines après signature

Les soumissionnaires peuvent proposer un plan alternatif en cas d'impossibilité de respect des délais de livraison (livraison et installation de mobilier temporaire par exemple), ces propositions seront considérées lors de l'évaluation.

Toutes les autres clauses et conditions du dossier d'appel d'offres restent inchangées.

**Mme Florence Rajan**

**Directeur Général, MCA-Côte d'Ivoire**